entend conserver quelques pièces pour son argumentation, mais il veut, néanmoins, par déférence, échanger son dossier contre ceux de ses confrères.

L'administration de la gestion de la Banque Roubaisienne a été déplorable, continue Me Honoré, et il conclut que le Tribunal fera droit à sa demande de remboursement intégral du capital par les ex-administrateurs dont l'incurie a laissé se perdre des ressources appartenant la plupart à des petits commerçants.

A six heures, l'audience est interrompue, pour être reprise à huit heures et demie.

Me Tetzelin, second conseil des demandeurs, a plaidé la question de droit.

Les administrateurs, a-t-il dit, ne se sont pas conformés à la loi et aux reglements qu'ils s'étaient donnés eux-mêmes. Citant des arrêts de jurisprudence, il a confirmé la plaidoirie de son confrère, en conduisant à la condamnation des administrateurs.

La suite des plaidoiries est renvoyée à quinzaine, soit au 12 janvier 1902.

### PETITE CORRESPONDANCE

**Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.**

*Un futur zouave.* — 1° A M. le chef de corps ou au commandant du bataillon, à Paris; 2° C'est préférable; 3° Non, pas de maximum. — *Eugène D. et Blanche L.* — 1° Se présenter à Lille, bureau de recrutement, à huit heures et demie du matin, muni de son acte de naissance; 2° Le pays est assaini en majeure partie; 3° Trois, quatre ou cinq ans, avec le consentement du chef de corps; 4° Infanterie et tirailleurs; quelle que soit la taille; spahis: 1°59 à 1°72; 5° Vers 1904. Pas de tirage en France. — *R. J.* — Non en France, d'un père né au même pays, il est *Français*, même si ses descendants ont satisfait à la loi sur la milice à l'étranger. Il ne peut devenir Belge que par la naturalisation en ce pays. — *Victor le comique.* — 1° Nul ne peut disposer à votre volonté; la demande doit être signée par l'intéressé même; 2° Oui, mais si vous ne pouvez obtenir cette pièce, la Mairie la réclamera.

*Un amateur de théâtre 88.* — 1° Nous ne connaissons pas ces adresses. Demandez des renseignements à un directeur de théâtre, à Roubaix ou à Lille; 2° Cela dépend de votre talent. Pour faire partie d'une troupe sérieuse, il faut sortir du Conservatoire et avoir obtenu un prix. — *Henri T.* — La taxe est de cinq centimes par journal et par cinquante grammes. — *A. M. G.* — Il n'existe pas, croyons-nous, de journal de ce genre, mais quelques revues, purement littéraires ou d'informations sont publiées en plusieurs langues. — *A. F. P.* — 1° Caisse d'Épargne: 2 fr. 50, et Poste: 3 fr.


# ÉTRENNES 1903

**A tout acheteur d'un litre de**

**MALAGA VIEUX A 2 FR. 50**

**garanti d'origine, de Gomez é Hijos,**

**LA CONFIANCE**

**seule dépositaire à Roubaix, rue Ma Campagne, offrira en PRIME un**

**MAGNIFIQUE COFFRET-MEUBLE**

**combinaison à secret** 20553


## CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — La soirée de gala donnée, dimanche, à la Mairie, par l'*Association des anciens élèves de l'école de tissage*, a obtenu un beau succès. A cinq heures, il ne restait plus une seule place libre et nombreuses sont les personnes qui n'ont pu pénétrer dans la salle des fêtes, malgré son ampleur et le dévouement des nombreux commissaires qui, vraiment, se sont dépensés sans compter. Elles doivent d'autant plus en regretter que le programme avait un véritable relief pour les auditeurs. Les trois chœurs exécutés, dirigés par M. Dupuis, instituteur, et accompagnés par un excellent orchestre symphonique, ont été rendus avec beaucoup de goût et de tact. Le public a fait à ce concours un accueil des plus chaleureux. C'était justice. — Sous la direction de M. Gerny père, l'orchestre a fort bien rendu la suite de danses *Le Petit Duc*, fantaisie arrangée par Tavan. — Une mention toute spéciale au jeune Verkin, qui a dit avec beaucoup de grâce et non sans art *Le Canot du Drapeau* et *Les Mamans*, deux jolies romances qui ont été pour lui un vrai succès. — Avec Mlle Dupuis, pianiste de grand talent, et M. Leclercq, violoncelliste distingué, les auditeurs de la musique ont goûté un véritable régal. *L'Idylle*, rêverie de X..., et surtout le *Langhe et la Polonaise*, de Chopin, dans lesquelles l'exécution exige de véritables virtuoses, ont été rendus avec un caractère d'interprétation et un fini d'exécution qu'on n'a pas souvent l'occasion de rencontrer. — M. Castex, baryton, possède une voix agréable et chaude, qu'il conduit très bien. Élève de M. Minssart, on reconnaît en lui les qualités du maître. L'air du *Roi de Lahore*, de Léo Delibes, et le *Noël des Gueux*, de G. Vargues, lui ont permis de mettre en relief ses qualités de bon chanteur. — M. Hermant a dit, en vrai romantique, suivi par un organe puissant, *Chanzy* et *Ruy Blas*, monologues dramatiques. Le ballet *La Mousson*, dansé par l'*Amicale*, sous la direction de M. Vroman, a été la fête des yeux. La partie comique était réservée à MM. Lenne, Willem et Gaston, dont mimosophies et saut-mouton *Jeannette*, duo comique, ont eu dérider les fronts les plus sévères et la foule a pris fin dans un incommutable éclat de rire. Le bal dansé à l'Hôtel des Pompiers a été suivi par de nombreux danseurs et danseuses.

— Le concert-spectacle offert, dimanche, à une nombreuse assistance, dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, par le *Cercle lyrique*, prouve bien qu'il ne craint pas d'aborder des œuvres d'un haut mérite. C'est d'abord un fragment du deuxième acte de *Faust* (chœurs et soli de la kermesse) admirablement interprété par un groupe mixte de trente exécutants (hommes et femmes), sous la direction autorisée de M. L. Vandamme. M. Ch. Bailleu a fait un « Faust » parfait; il a chanté les motifs avec beaucoup de justesse. M. P. Pollet (Méphistophélès) avait bien compris la complexité de son rôle, et sa voix, large et expressive, a produit la meilleure impression. M. Dubar a personnifié « Valentin » avec un réel talent. Le gracieux rôle de « Marguerite » a été rempli par Mme Prévost, qui possède un très agréable organe, de même que Mlle Prévost (Siébel). Tous les exécutants ont été chaleureusement applaudis. On a interprété avec non moins de succès: *Le Leçon de Musique*, opérette en un acte, dans laquelle M. H. Leveugle et Mme Vandamme se sont révélés aussi excellents chanteurs que comédiens. La seconde partie se composait des *Noces de Jeannette*, opéra comique en un acte, et *Avant la Noce*, opérette en un acte. On a vigoureusement acclamé les interprètes: MM. P. Pollet, H. Leveugle; Mmes Prévost, Vandamme et Mlle Prévost.

CROIX. — Le *Club l'Espérance* avait organisé, pour dimanche, dans la salle des fêtes de la *Prévoyante des Rentiers*, rue Lavoisier, une brillante soirée de famille. On a interprété une comédie en un acte: *Une tasse de thé*; un drame en trois actes: *La Rupture*, et un vaudeville en un acte: *Contre-Appel*. Nous reconnaissons volontiers tout le mérite des acteurs, qui ont irréprochablement rempli leurs rôles; tous ont droit à des éloges. Nous devons signaler tout particulièrement le jeune A. Deronne, âgé de cinq ans, qui a rempli le rôle du « petit André » avec un sentiment rare chez un enfant de cet âge. Au cours de la soirée, l'orchestre du *Club l'Espérance* a exécuté avec brio plusieurs morceaux choisis de son répertoire.

LILLE. — *Tombola des Coupeurs, Réceptionneurs en confection.* — Voici la liste des numéros non réclamés. Passé le 11 janvier 1903, ils seront acquis à l'œuvre:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 95 | 302 | 2045 | 4791 | 4880 | 5340 | 7615 | 9474 |
| 9622 | 10182 | 11683 | 14763 | 16923 | 19972 | 20504 | 21346 |
| 23774 | 24930 | 27402 | 27551 | 27914 | 28525 | 28912 | 29285 |
| 30111 | 30500 | 30585 | 31475 | 32004 | 34510 | 34495 | 35682 |
| 36116 | 36541 | 36799 | 39037 | 40304 | 44532 | 45307 | 45733 |
| 46482 | 47601 | 47712 | 48643 | 49151 | 50477 | 50753 | 51073 |
| 51534 | 53131 | 53821 | 56705 | 56719 | 57041 | 59472 | 60592 |
| 61014 | 63406 | 63480 | 66184 | 67924 | 70872 | 71023 | 72495 |
| 75907 | 76919 | 77904 | 77996 | 80519 | 84912 | 85349 | 85712 |
| 85845 | 86400 | 88554 | 88938 | 89458 | 89586 | 89901 | 89990 |
| 91859 | 91282 | 93543 | 93654 | 94671 | 95514 | 96004 | 96742 |
| 97016 | 97458 | 99283 | 104056 | 109245 | | | |

Les lots pourront être réclamés les dimanches 4 et 11 janvier 1903, de neuf heures à midi, *Café de l'Entr'acte*, 39, rue Nicolas Leblanc.


**PROGRAMME DES THÉATRES**

**THÉATRE DE WATTRELOS**

Salle Vincent Varrasse

Bur. à 7 h. 1/2 Mardi 30 Décembre 1902 Rideau à 8 h.

La plus grande nouveauté parisienne

**L'AFFAIRE KRACFORT**

ou le coffre-fort mystérieux

*folie-vaudeville en trois actes*

Le spectacle commencera par:

**LES DEUX MAMANS DE ROSALINDE**

*comédie en un acte* 20553



# CARTES DE VISITES

**La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:**

| | |
|---|---|
| 100 cartes ivoire (typographie) | **1.25** |
| 100 cartes ivoire (calligraphie) | **1.75** |
| 100 cartes ivoire (gravure) | **2.25** |
| 100 cartes ivoire, deuil (typographie) | **2.50** |
| 100 cartes ivoire, deuil (calligraphie) | **3 »** |
| 100 cartes ivoire, deuil (gravure) | **3.50** |
| Elle fournit également une jolie boîte contenant: | |
| 100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes | **1.75** |
| Même boîte (calligraphie) | **2.25** |
| » » (gravure) | **2.75** |
| Même boîte deuil (typographie) | **3.50** |
| » » » (calligraphie) | **4.50** |
| » » » (gravure) | **4 »** |

**Pour Tourcoing, les commandes sont reçues, 5, rue Carnot.**


## UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

**à St-Pol sur-Ternoise**

### UN MORT. — PLUSIEURS BLESSÉS

Lundi matin, le train qui part de Bully-Grenay à 6 heures 13, du matin, pour arriver à Saint-Pol-sur-Ternoise par Bryas, à 7 heures 52, a déraillé près de Saint-Pol à la bifurcation de Saint-Michel.

La cause de l'accident est encore inconnue. Le mécanicien Darras et le chauffeur Drouvin, tous deux du dépôt de Saint-Pol, ont été grièvement blessés. Darras est mort peu d'instants après avoir été retiré de dessous la locomotive; le malheureux laisse une veuve et deux enfants. Quant au chauffeur Drouvin, on espère le sauver, mais son état cependant reste très grave.

En outre de ces deux victimes, un certain nombre de voyageurs ont été plus ou moins fortement contusionnés. Quatre d'entre eux, dont une dame qui habite Lens, ont reçu des blessures assez sérieuses. La ligne était bondée à cause du marché de Saint-Pol, qui amène chaque lundi un grand nombre de personnes des environs.

Une enquête est ouverte.

**Nouveaux renseignements**

C'est presque à l'entrée de la gare de Saint-Pol-sur-Ternoise, en face du premier Saxby que l'accident s'est produit. La locomotive a été précipitée en dehors du talus, entraînant avec elle le tender et les deux premiers wagons, qui ont été renversés; les autres wagons sont fort heureusement restés sur les rails, et les voyageurs qu'ils contenaient en ont été quittes pour une secousse assez forte.

On s'empressa immédiatement de porter secours aux blessés, qui, en dehors du mécanicien et du chauffeur, n'inspiraient aucune inquiétude. M. le docteur Planque, médecin de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et M. le docteur Carette, leur ont prodigué tous leurs soins avec beaucoup de dévouement.

Le spectacle offert par la locomotive et les trois voitures de tête était absolument lamentable et une foule de curieux, dont beaucoup étaient munis d'appareils photographiques, s'étaient empressés d'accourir sur les lieux de la catastrophe. M. le lieutenant de gendarmerie Gérard avec le maréchal des logis Girardot et les hommes de la brigade de St-Pol organisèrent un service d'ordre, tout en procédant à une première enquête pour déterminer les responsabilités et les causes de l'accident.

De leur côté, M. Dujardin, inspecteur de la Compagnie du Nord; M. Saux, chef de gare, ainsi que tout le personnel de l'inspection et du service des travaux, se sont rendus sur le théâtre de la catastrophe, accompagnés de M. le commissaire de surveillance administrative de la gare d'Arras; ils n'ont pu préciser les causes du déraillement. L'aiguilleur de service, M. Stalin, qui vient d'être médaillé dernièrement, a pu établir que son service d'aiguillage avait été régulièrement fait. On se perd en conjectures.

Par suite de l'obstruction des voies de Béthune, Bully-Grenay et Arras, le transbordement des voyageurs et des marchandises se fait près du dépôt de la gare situé sur la commune de Saint-Michel.

## LA SITUATION DU TRAVAIL DANS LE NORD

L'Office du Travail publie l'analyse des renseignements fournis par les Chambres de commerce, les Conseils de Prud'hommes, les Associations patronales et par les correspondants; nous y remarquons:

Nord. — Dans la circonscription du Conseil des prud'hommes de Valenciennes, une grande activité dans l'industrie n'a cessé de régner durant le 3e trimestre de 1902; le nombre des établissements reste stationnaire, la durée du travail s'est maintenue à 10 heures; toutefois, le manque de combustible a amené en octobre une réduction momentanée de la durée du travail, notamment dans la métallurgie, les salaires n'ont pas varié. Dans la circonscription du Conseil des prud'hommes de Fourmies, il n'y a pas eu de changement dans l'activité du travail depuis un an. Un établissement en chômage depuis plusieurs années a repris son travail; par contre, dans la même industrie, un autre a cessé de fonctionner. Dans les ateliers mixtes, la durée du travail a été ramenée à 10 heures ½, conformément à la loi du 30 mars 1900, et les salaires ont eu à être augmentés en conséquence. Il n'y a pour ainsi dire pas de chômage. Dans la circonscription du Conseil des prud'hommes d'Armentières, l'industrie du tissage de toiles a fait preuve d'une certaine activité, mais cette activité est encore insuffisante pour employer tout le matériel.

Dans la filature de lin, la situation n'est pas très satisfaisante depuis deux ans. Les matières premières restent toujours à un prix élevé en raison des mauvaises récoltes successives de lin. Les fils de lin ont dû suivre ce mouvement, bien qu'ils n'aient pas augmenté dans la même proportion. Néanmoins cette augmentation a suffi pour amener certains tissages à renoncer à l'emploi de fils de lin et à se reporter sur la fabrication des toiles métis ordinaires avec des fils de lin mélangés avec d'autres matières. Par suite, les filatures de lin ont dû réduire le nombre de leurs broches ou la durée du travail. Dans les tissages, le nombre des établissements n'a pas varié et le personnel occupé est toujours le même, on peut élever à 8 % le nombre des ouvriers sans travail, la durée du travail est de 60 à 65 heures par semaine, les salaires sont satisfaisants. Dans la circonscription du Conseil des prud'hommes d'Halluin, la situation générale de l'industrie est satisfaisante; le nombre des établissements en activité n'a pas varié, pas de chômage; la durée de la journée de travail est de 10 heures ½, les salaires varient de 1 fr. 50 à 5 francs par jour.

L'Office du Travail publie l'analyse des renseignements fournis par les Chambres syndicales ouvrières et par les secrétaires des Bourses du Travail; nous y remarquons:

Nord. — A Lille, moins de 1 p. 100 de chômeurs, 63 heures chez les coiffeurs; 13 % de chômeurs chez les pâtissiers, pas de changement chez les boulangers; chez les typographes, 2 % de chômeurs, 38 heures, travail satisfaisant; 2 % de chômeurs, 60 heures, chez les coupeurs en confection.

15 % de chômeurs, 60 heures, chez les tapissiers; travail peu satisfaisant chez les ouvriers des métaux; nombreux chômeurs chez les serruriers. A Roubaix, pas de chômeurs, 60 heures, chez les tisserands; 4 % de chômeurs, 65 heures, chez les ouvriers de l'industrie textile; pas de chômeurs, 58 heures, travail peu actif, chez les peigneurs réunis; 4 % de chômeurs, 45 heures, chez les teinturiers-apprêteurs; 4 % de chômeurs, 57 heures, chez les charpentiers-menuisiers; pas de chômeurs, 66 heures, chez les mécaniciens; même situation et 54 heures chez les ferblantiers-zingueurs-plombiers; moitié de chômeurs, 48 heures, chez les peintres. A Valenciennes, 2 % de chômeurs, 60 heures, travail satisfaisant chez les typo-lithographes. A Cambrai, 5 % de chômeurs, 60 heures, chez les typographes; pas de changement chez les mouleurs. A Dunkerque, travail satisfaisant chez les voiliers; pas de changement chez les tonneliers; 3 % de chômeurs chez les charpentiers-menuisiers; nombreux chômeurs chez les plafonneurs; 17 % chez les maçons; moitié de chômeurs chez les ouvriers du port. A Cambrai, pas de chômeurs chez les mouleurs en métaux. A Coulsore, pas de chômeurs, 66 heures chez les marbriers à la pendule et à la cheminée. A Armentières, pas de changement chez les ouvriers de l'industrie textile; 8 % de chômeurs, 60 heures, chez les menuisiers-charpentiers. A Linselles, pas de chômeurs, 60 heures, travail peu actif chez les tisserands. A Comines, 1 % de chômeurs, 63 heures, travail satisfaisant chez les rubaniers, de même chez les tullistes de Caudry. A Saint-Souplet, pas de chômeurs, 63 heures, travail actif chez les ouvriers de l'industrie textile.

A Fourmies, 10 % de chômeurs, 63 heures chez les ouvriers textiles. A Avesnes-les-Aubert, pas de chômeurs, 72 heures chez les tisseurs. A Saulzoir, nombreux chômeurs chez les tisserands. A Wignehies, 3 % de chômeurs, 66 heures, chez les ouvriers textiles. Pas de chômeurs, 63 heures, chez les ouvriers textiles de Neuvilly. A Marly, pas de chômeurs, 63 heures chez les imprimeurs sur tissus. Chez les tisserands d'Haspres, 10 % de chômeurs. A Tourcoing, travail assez satisfaisant. 63 heures en moyenne chez les ouvriers de la filature de coton, travail moins actif chez les trieurs de laine; peu de chômeurs chez les ouvriers du tissage; pas de changement chez les tisserands; pas de changement chez les tapissiers en grosse moquette. A Onnaing, pas de changement chez les métallurgistes. A Sin-le-Noble, pas de changement chez les mineurs. A Felleries, pas de chômeurs chez les tourneurs sur bois. A Gommegnies, 20 % de chômeurs, 60 h., chez les scieurs. A Aniche, 15 % de chômeurs, travail assez actif chez les verriers. A Fresnes, 17 % de chômeurs chez les verriers à vitres; travail satisfaisant chez ceux de Courches.

# BELGIQUE

## LETTRE DE BRUXELLES

**Le travail parlementaire. — Attitude nouvelle de la gauche. — Beau zèle des Chambres**
**La loi sur les accidents du travail**
**Notre corps diplomatique**

Bruxelles, le 29 décembre 1902.

Manifestement, le travail parlementaire n'a pas, cette année, même allure que les années antérieures. D'abord, la gauche socialiste est encore sous le coup des émotions désagréables que lui a procurées son équipée révolutionnaire d'avril dernier. Son insuccès, si marqué, a fortement agi sur ce que nous appellerions son «tempérament parlementaire». Elle cherche visiblement, maintenant, à se faire pardonner ses lamentables excès, à remonter le courant du «dégoût public». Malheureusement pour elle, elle compte dans son sein des «enfants terribles», que rien n'assagit et qui sont toujours prêts à gâter son jeu. Le plus dangereux... pour elle, est bien certainement le citoyen Demblon, celui qui se fit pincer l'autre jour en pleine Chambre en flagrant délit de diffamation de saint Alphonse-de-Liguori, à l'aide de faux, dûment déclarés tels par justice! S'il consentait à se taire, et si les Hubin faisaient moins parler d'eux, les affaires du groupe socialiste se remettraient peut-être un tantinet. Mais les chefs sont dans la déplorable situation de Pénélope: ils ont tous les jours à recommencer le travail de la veille et ils sentent bien qu'il se passera longtemps avant qu'ils aient ressaisi l'opinion publique. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

—×—

Ce qui frappe aussi, c'est la circonstance que, cette année, droite et gouvernement s'entendent pour pousser activement la discussion des budgets. On les laissait jadis fort en souffrance! Le gouvernement lui-même omettait des longs mois de répondre aux questions des sections centrales et ainsi l'on savait qu'il désirait que celles-ci n'allassent pas trop vite en besogne. Cette année, outre que le travail parlementaire ordinaire est bien à jour, la plupart des budgets sont déjà «rapportés». Tel est le cas du budget des Affaires étrangères, du budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique, etc., etc.

—×—

Que signifie ce beau zèle? Les Chambres vont-elles se livrer cette année à un travail d'Hercule? Nous ne le pensons pas. La vérité est que l'on s'attend à ce que la discussion du projet relatif aux accidents du travail, dure deux et trois mois. En conséquence, on se dépêche à mâcher la besogne budgétaire, pour qu'on puisse saisir toutes les occasions qui se présenteront favorablement pour l'achever.

—×—

Aborderait-on à la rentrée, le 27 janvier, la discussion de la loi sur les accidents du travail? On ne pourrait pas décemment faire autrement. Mais, dans certains milieux on espère que cette discussion sera fréquemment entravée par des interpellations et autres intermèdes du même ordre. L'on se servirait même volontiers des budgets pour l'éterniser en la hâchant le plus possible.

Qui vivra verra.

—×—

Un mot de notre Corps diplomatique, histoire de changer de conversation avec nos lecteurs.

La nécessité pour la Belgique d'une organisation diplomatique complète, admise par tous les partis de gouvernement, a parfois été discutée par l'opposition.

M. le chevalier Deschamps, sénateur, dans l'important ouvrage qu'il vient de consacrer à la neutralité belge, a fait justice de ce préjugé, en rappelant les discussions parlementaires auxquelles cette question a donné lieu dans notre pays:

« Dans un débat mémorable, en 1848, répondant à ceux qui, se fondant sur des raisons d'économie, préconisaient l'affaiblissement ou l'abaissement de notre représentation à l'extérieur, M. Deschamps s'exprimait en ces termes: « Nous avons maintenu le corps diplomatique d'abord, » après la Révolution, pour nous faire reconnaître par » les puissances; plus tard, pour affermir et développer » nos relations commerciales; mais nous l'avons maintenu » surtout, Messieurs, pour le jour où les événements po- » litiques deviendraient menaçants... S'il est une nation » à qui l'imprévoyance est interdite, à laquelle une diplo- » matie forte, persévérante et respectée soit nécessaire, » c'est la Belgique... Messieurs, dans la tempête qui nous » enveloppe, on est résolu, pour sauver le vaisseau, de » jeter des marchandises à la mer, et je le veux bien. » Mais ce que je ne veux pas, c'est qu'on y jette le pilote » et le gouvernail, c'est-à-dire notre force militaire et » notre influence politique. »

Dans un autre débat important, en 1884, se plaçant au point de vue spécial du commerce et de l'industrie, et rencontrant la thèse de la substitution de consuls généraux aux agents diplomatiques, M. Frère-Orban n'eut pas de peine à démontrer qu'un pareil système aurait pour résultat de compromettre singulièrement les intérêts de l'industrie et du commerce.

Ce serait une erreur, en effet, de supposer que ces intérêts pussent être servis de la même manière et sauvegardés dans la même mesure par des mandataires dépourvus du caractère diplomatique, ou n'occupant pas le même rang dans la hiérarchie des représentants des nations. Comme le rappelait M. le comte de Mérode-Westerloo, dans une nouvelle discussion engagée sur ce sujet en 1885:

« La hiérarchie diplomatique a été fixée par des traités; ces traités sont encore aujourd'hui en pleine vigueur, et la Belgique a dû s'y soumettre quand elle a pris place dans le droit public de l'Europe. Il ne dépend pas de nous, pas plus qu'il ne dépend de tout autre Etat, de donner, par exemple, à des consuls, un rang et des attributions qui sont réservés à des agents ayant un caractère représentatif ou diplomatique. »

Ce qui peut facilement faire prendre le change à des esprits peu au courant des choses de l'ordre international, sur l'étendue des services rendus par la diplomatie dans les petits Etats, c'est le secret des négociations et la connaissance incomplète des difficultés vaincues, des résultats obtenus par les efforts d'un habile et persévérant labeur diplomatique. Pour juger de l'importance de certains bienfaits procurés ou conservés au pays par cette voie, il faudrait consulter les archives des affaires étrangères qui ne sont pas du domaine de la publicité.

LIBER.

LE CHAUFFAGE DES TRAINS. — On a essayé, dimanche, à la gare du Nord, le nouveau système de chauffage des trains, dit système allemand. Ce système consiste à chauffer les trains au moyen des chaudières de la chaufferie, mises en communication avec les fourgons de queue par une canalisation souterraine placée le long des voies, de manière à pouvoir produire de la chaleur dans les compartiments, avant que la locomotive soit attelée au train. Les essais n'ont pas répondu à l'attente de l'administration. Des fuites nombreuses se produisent et la pression de la vapeur n'est même pas assez forte pour expulser l'eau qui se dépose dans les tuyaux.

**BRUXELLES**

RÉUNION DU BUREAU INTERNATIONAL SOCIALISTE. — Bruxelles, 29 décembre. — Le Bureau international socialiste a tenu sa réunion annuelle, ce matin, à la Maison du Peuple. Étaient présents: MM. Jaurès, Géraul-Richard, Vaillant, députés français; Singer, député allemand; Van Kol et Troelstra, députés néerlandais; Auer, député autrichien; Hyndman et Woods, délégués anglais; Anseele et Vandervelde, députés belges, et les délégués russes et polonais.

L'assemblée s'est occupée principalement de l'organisation du Congrès socialiste d'Amsterdam. A la demande des délégués allemands, qui ont invoqué l'importance de leur lutte électorale prochaine, le Bureau a décidé d'ajourner le Congrès socialiste international d'Amsterdam d'un an. Ce Congrès aura donc lieu en 1904. Une nouvelle séance du Bureau a lieu cet après-midi.

Bruxelles, 29 décembre. — Dans sa séance de l'après-midi, le Bureau international socialiste a discuté une proposition de M. Syndman, délégué anglais, relative à la situation politique internationale et aux conséquences de la guerre économique, dont les États-Unis menacent l'Europe. L'assemblée a décidé de tenir secrètes ses délibérations et a rédigé une résolution qui sera communiquée plus tard.

**CONTICH**

ÉCRASÉS PAR UN TRAIN. — Un terrible accident est arrivé, dimanche, à Contich. La nommée Torfs, une femme de 30 ans, sourde et muette, revenait de la messe et traversait la voie ferrée à un endroit où il n'y a pas de garde-barrière. Comme il pleuvait à verse, elle avait ouvert son parapluie; cette circonstance l'empêcha de voir un train qui arrivait à toute vitesse. La pauvre femme fut horriblement broyée.

Un accident identique est arrivé, à Wilder-Esschen. Ici, c'est le nommé Adrien Gotinks qui a été atteint par un train. Il a eu les deux jambes coupées. Comme l'accident est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche et à un endroit situé loin de toute habitation, le malheureux est resté étendu sur la voie sans secours. Quand au matin on l'a trouvé, il était mort. Il a dû souffrir terriblement, car de ses doigts il avait labouré la terre avec une si grande intensité que les ongles étaient arrachés. Le pauvre homme laisse une veuve et cinq enfants.

**ISEGHEM**

UNE FEMME NOYÉE DANS LE CANAL. — On a trouvé lundi matin, vers huit heures, dans le canal de Roulers à Oyghem, près du bassin de la ville, le cadavre de la femme Vandendriessche Edouard, mieux connu sous le nom de Leite van Warden Zyps, demeurant rue de la Gare.

Elle avait quitté sa maison dimanche soir, vers quatre heures et demie, pour se rendre à une ferme située le long du canal, afin d'y acheter du beurre. Sa commission faite, elle retournait vers six heures un quart pour aller rendre visite à sa fille. En longeant le canal, une poussée de vent s'engouffrant dans son manteau lui fit perdre l'équilibre et la pauvre femme fut projetée dans le canal. Au moment où on l'a retrouvée, elle tenait encore à la main sa provision de beurre. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu. Mme Vandendriessche était âgée d'environ 60 ans.

**RECKEM**

**LE DRAME MYSTÉRIEUX DU CASTER. — Une femme tuée à coups de pied. — Arrestation du mari. — L'enquête de la police.** — Nous avons vu hier que les gendarmes de Reckem avaient été appelés samedi soir à constater un crime au hameau du Caster. Une femme, Amélie Decaluwe, avait été trouvée sans vêtements sur le seuil de sa porte.

Les gendarmes avaient procédé à l'arrestation du mari, Ivon Van Poelvoorde, sur qui pesaient les plus graves soupçons. Voici de nouveaux détails sur cette mystérieuse affaire.

Ivon Van Poelvoorde, qui est âgé de 67 ans, est un mendiant de profession, adonné depuis longtemps à l'intempérance. Il demeurait au hameau du Caster avec sa femme, âgée de 63 ans; leurs enfants, aux filles, sont toutes mariées et habitent Bruxelles, Gand, Tourcoing et Lille.

*Le drame.* — Le mendiant était rentré samedi après-midi vers deux heures, fortement pris de boisson. Une querelle survint entre les deux époux. Une voisine, Marie Michiels, a entendu, au cours de la dispute, que Van Poelvoorde disait à sa femme: « Il me faut de l'argent ou je te tue à coups de pied. » Et la scène continua pendant un certain temps.

Vers le soir, M. Joseph Mortier, le mari de Marie Michiels, en sortant de chez lui, trouva la femme Van Poelvoorde couchée devant la porte de sa maison, le corps dépouillé de vêtements et privée de connaissance.

Il courut immédiatement à la gendarmerie. Lorsque, quelques instants après, les gendarmes arrivèrent au Caster, Amélie Decaluwe avait été transportée sur son lit. La malheureuse respirait encore, mais elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir, sans avoir pu donner aux gendarmes le moindre renseignement sur ce qui s'était passé.

Le corps était couvert de contusions. A l'œil gauche, une profonde blessure laissait échapper des flots de sang.

Les habits de la victime gisaient çà et là en lambeaux; ce qui indique qu'elle a dû être frappée avec une véritable sauvagerie. On a retrouvé en outre, à terre, une mèche de ses cheveux.

*Arrestation du mendiant. — L'enquête du Parquet.* — Les gendarmes, après avoir fait les premières constatations, arrêtèrent le mendiant Van Poelvoorde et le tinrent à vue jusqu'à l'arrivée du Parquet de Courtrai. Les magistrats descendirent dimanche à Reckem; après avoir entendu quelques témoignages et fait le constat des lieux, ils se retirèrent avec le prisonnier.

Une nouvelle descente eut lieu lundi. Le Parquet était composé de MM. Pringier, juge d'instruction; Verhelst, substitut; Rommens, greffier; Peels et Peeters, médecins-légistes.

Van Poelvoorde, qui avait été ramené à Reckem, fut longuement interrogé. Son système de défense consiste à dire qu'il n'est pas coupable et qu'au reste il ne se souvient de rien. Il prétend que samedi après-midi, il n'était pas chez lui.

Cette affirmation, disons-le de suite, a été reconnue fausse par plusieurs personnes. Dans l'après-midi de samedi, en effet, le propriétaire de la maisonnette habitée par le mendiant, y était venu avec plusieurs personnes qui désiraient acheter l'immeuble. Ivon Van Poelvoorde était chez lui.

*Le meurtrier présumé.* — Le mendiant que l'on soupçonne d'avoir tué sa femme à coups de pied, est un petit vieillard légèrement courbé, sans barbe, avec des cheveux grisonnants. Il ne travaillait jamais et vivait d'aumônes; nous avons dit déjà que c'était un alcoolique.

On a recherché si Ivon ne s'était pas servi d'un objet quelconque pour frapper sa victime, mais on n'a rien découvert.

*L'autopsie.* — Tandis que le Parquet procédait à l'instruction du drame, les médecins légistes faisaient l'autopsie du corps d'Amélie Decaluwe. L'opération fut longue, car la malheureuse était criblée de coups sur toutes les parties du corps. Ces coups avaient été portés avec une violence inouïe.

On conçoit facilement l'émotion causée à Reckem et dans les environs par ce crime abominable. Pendant toute la durée de l'enquête, une foule de curieux a stationné aux abords de la maison du mendiant. Les gendarmes, en raison de cette affluence, avaient dû organiser un service d'ordre.

Les enfants des époux Van Poelvoorde sont arrivées lundi à Reckem.

Le Parquet est retourné à Courtrai en voiture. L'inculpé est reparti en même temps et a été reconduit à la maison d'arrêt de cette ville.

**COURTRAI**

CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal s'est réuni, lundi soir, à 6 h. 25, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre. Étaient présents: MM. Tack, Devos, Vandale, Ghyoot, échevins; Vuylsteke, De Bien, Vander Mensbrugghe, Kerkhof, Debaere, Robyn, Driesschaert, De Cannerv, Gaton, Doutreligne, conseillers. — M. Gilbert Doutreligne, secrétaire.

*Budget de la ville pour 1903.* — M. Tack dit que le budget a été arrêté samedi soir. Tous les articles ont été votés et plusieurs ont subi des changements. Voici le résultat final: recettes extraordinaires, 551.673 fr. 71; recettes ordinaires, 712.921 fr. 53; ensemble, 1.264.595 francs 24 cent. Dépenses ordinaires, 707.834 fr. 38; recettes extraordinaires, 555.947 fr. 62; ensemble, 1 million 263.782 fr. Soit un excédent en recettes de 813 fr. Le Conseil confirme son premier vote et arrête les chiffres tels qu'ils viennent d'être proposés.

*Garde civique: compte 1901; budget 1903.* — Le compte est clos avec un excédent de 955 fr. 14, et est approuvé. Quant au budget, il se solde en recettes et en dépenses par 4.534 fr. 17. Approuvé.

*Hospices civils: fourniture de la bière et de la viande.* — L'année dernière la viande pour la maternité et l'Hôpital a été adjugée à M. Masquelier au prix de 1 fr. 40 le kilo. Le nouvel adjudicataire, pour les six premiers mois, est M. Sagaert, au même prix. Pour l'orphelinat du Saint-Esprit, le prix de 1 fr. 10 demandé l'année dernière par M. Masquelier est également maintenu par M. Sagaert. — Mme De Witte-Dubbel est déclaré adjudicataire pour la bière au prix de 19 fr. la tonne de 180 litres. C'est également le même prix de l'année dernière; l'adjudication se fait ici par trimestre. Enfin, pour les denrées, la Commission des Hospices demande à pouvoir se les procurer en régie. Adopté.

La séance publique est levée à 6 h. 40, et le Conseil se constitue ensuite à huis-clos pour statuer sur les autres objets de l'ordre du jour.

*Mont-de-Piété: renouvellement partiel de la Commission.* — Les mandats de MM. Ghyoot, Brouckaert et J. Laignel sont renouvelés.

*Commission d'hygiène.* — M. Th. Hulpiau, pharmacien, est nommé membre de la Commission en remplacement de M. L. Kindt, décédé.

*Ecole de musique.* — M. Léopold Gillon est nommé membre de la Commission en remplacement de M. O. Landas, démissionnaire.

*Bureau de bienfaisance: renouvellement partiel de la Commission.* — M. Jules Vantomme est nommé en remplacement de M. Landas, démissionnaire.

*Hospices civils.* — Le mandat de M. C. Goethals, membre de la Commission administrative des Hospices civils, est renouvelé.

*Nomination d'un agent de police.* — M. Augustin Vandekerckhove, de Courtrai, est nommé agent de police.

**ENCORE LE CAMBRIOLAGE. — Vol de 2,500 francs, chaussée de Marcke.** — Les cambrioleurs ont renouvelé leurs exploits dans la soirée de dimanche, chez M. Camille Depraeter, ouvrier au chemin de fer, demeurant chaussée de Marcke, 73. Pendant que celui-ci était à son service de nuit, et que sa femme et sa fille s'étaient rendues à un concert, ils pénétrèrent dans la maison et la fouillèrent de fond en comble. Lorsque vers minuit les femmes rentrèrent, elles constatèrent qu'un grand désordre régnait dans la maison. Les tiroirs et armoires avaient été soigneusement visités. Des titres de la ville de Bruxelles, représentant une valeur de deux mille francs, avaient été enlevés, ainsi qu'une montre et une chaîne en or, une paire de boucles d'oreille et une broche en or. Ces objets, représentant environ cinq cents francs, étaient renfermés dans un coffret. On ne connaît pas les numéros des valeurs. Pour entrer, les malfaiteurs avaient fracturé une porte de derrière